



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Mars 2018: fort recul du taux de chômage à 4.1%

Le canton de Vaud a connu une baisse de 0.5 point de son taux de chômage, qui se fixe à 4.1% à la fin du mois de mars 2018, tandis que la moyenne romande diminue de 0.4 point. Les professions de la construction continuent d'enregistrer une importante baisse de leurs effectifs de chômeurs.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud diminue à 16'323, soit 1899 personnes de moins par rapport à fin février 2018 (-10.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit une tendance moins marquée (-908 personnes) et baisse à 25'450. En comparaison avec mars 2017, le taux de chômage est passé de 4.8% à 4.1% (-0.7 point) et le nombre de chômeurs a reculé de 2704 (-14.2%).

Au cours du mois de mars 2018, les ORP vaudois ont inscrit 2881 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3782 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2575, en progression de 8.1% par rapport à février 2018 et de 23.1% par rapport à mars 2017.

Les professions qui bénéficient le plus de cette embellie sont, comme le mois dernier, les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-154 chômeurs) et les « autres métiers du bâtiment » (-227), mais aussi les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-211). D'une manière générale, la baisse mensuelle est principalement constatée parmi les chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois, qui diminuent de 1741 personnes.

Sur le plan régional, le taux de chômage fléchit dans tous les districts par rapport au mois précédent. Le plus fort repli concerne le district de la Broye-Vully (-0.8 point) qui se fixe à 4.1%. Les districts d'Aigle (4.5%), de Lausanne (5.2%) et de l'Ouest lausannois (5.0%) voient quant à eux leur taux de chômage diminuer de 0.6 point de pourcentage.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève

à 3'029, en baisse de 35 personnes en un mois (-1.1%) et en baisse de 241 personnes en un an (-7.4%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.5 point et atteindrait 3.6%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 68% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 avril 2018